

Clayes de l'Info



PRINTEMPS 2013

Actualité municipale

Vie associative

Informations pratiques

SOMMAIRE

RAPPEL HORAIRES

MAIRIE

Place de la Mairie
35590 CLAYES
02.99.61.20.30
mairie-de-clayes@wanadoo.fr

Ouverture :
Lundi, mercredi, jeudi et vendredi
de 15h30 à 18h
Samedi de 9h à 12h

**La Mairie sera fermée
les samedis 20 et 27 avril
et 18 mai 2013.**

BIBLIOTHÈQUE

Mercredi de 17h à 19h
Samedi de 10h30 à 12h30

MJC

Mercredi de 14h à 18h
Samedi de 14h à 18h
(lundi au vendredi durant les vacances scolaires)

PLATE FORME DÉCHETS VERTS

Lundi 9h à 12h
Mercredi 14h à 18h
Vendredi 9h à 12h
Samedi 14h à 18h
(horaires d'été)

Directrice de publication
Paulette RICHEUX, Maire

Commission communication
Resp. : Cécile TROISMOULINS
Membre : Philippe SICOT

Crédits photos
Mairie de Clayes
Jacques FAUQUANT

Dans ce numéro

Le mot du maire

page 3

Vie municipale

page 4

- Délibérations janvier à avril 2013
- Budget 2013

Vie communale

page 8

- ZAC des Petites Haies
- Etat civil 2012
- Médiathèque
- Aire de compostage
- MJC

Vie associative

page 11

- Association des parents d'élèves
- AS Clayes (football)
- Tennis de table
- Association des pêcheurs
- Breizh Clayes Poker
- Le Temps de vivre
- Les motards ont du cœur

Pratique

page 13



LE MOT DU MAIRE

Les budgets « commune » et « assainissement » ont été adoptés à l'unanimité lors de la séance du conseil municipal du 12 avril.

La diminution des dotations de l'État depuis 2 ans atteint 21%. Nous n'avons pas voulu apporter trop de pression fiscale sur les ménages ; seule la taxe « foncier bâti » a été augmentée de 1,5%.

Le détail des opérations d'investissement figure dans les pages suivantes. Cette année est marquée par des études, plusieurs seront concrétisées en 2013 :

- la mise en ligne du site internet de la commune
- la rénovation de la salle des jeunes 10/13 ans
- la création et la mise en accessibilité des arrêts de bus ainsi que les cheminements piétons qui s'y rattachent (pour la future ligne n°81 à compter de janvier 2014)

La décision a été prise de reporter à la rentrée 2014 l'application des nouveaux rythmes scolaires : nous pourrons alors réfléchir plus sereinement avec les différents acteurs concernés.

La ZAC « les Petites Haies » a vu l'arrivée d'une vingtaine de familles. Je leur souhaite la bienvenue. Une partie de la 2ème tranche sera viabilisée avant la fin de l'année, des lots sont déjà commercialisables.

L'approche des vacances de printemps me permet de vous souhaiter à toutes et tous un temps de repos bien mérité en espérant que le soleil soit au rendez-vous



Paulette RICHEUX



Le 26 janvier 2013, une centaine de personnes ont assisté au vœux de la municipalité, l'occasion pour Mme le Maire de rappeler les actions menées l'an passé et les projets pour 2013.

A l'occasion de cette cérémonie, la municipalité a félicité les médaillés du travail de l'année 2012 : Yves Quelavoine, Eliane Guenroc, Brigitte De Saint Jean et Yvan Jaunet



VIE MUNICIPALE

Principales délibérations prises lors des dernières réunions du Conseil Municipal (25 janvier, 22 février, 22 mars et 12 avril 2013) :

• Modification du PLU

Le Conseil Municipal a approuvé à l'unanimité la modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) portant sur les éléments suivants :

- La réduction de la zone à urbaniser en lien avec la réduction du périmètre de la ZAC des « Petites Haies »,
- L'intégration de la mise à jour des Milieux Naturels d'Intérêt Ecologique,
- L'intégration de la nouvelle disposition relative à la surface des planchers,
- L'intégration de la nouvelle définition de l'emprise au sol,
- La protection de haies et chemins existant dans le quartier de la Croix Simon et ses abords,
- Divers ajustements du règlement écrit,

L'enquête publique relative au projet de modification s'est déroulée du 22 octobre au 24 novembre 2012. Onze personnes ont rencontré le commissaire-enquêteur, 5 observations ont été inscrites sur le registre d'enquête.

Madame Christianne PRIOUL, commissaire enquêteur, a émis un avis favorable sur le projet assorti des 2 observations suivantes :

- Veiller à la protection maximale dans les périmètres des Milieux Naturels d'Intérêt Ecologique répertoriés sur la Commune, comme le souhaite le Bureau du SCoT du Pays de Rennes, par exemple, en combinant le choix du zonage et les protections renforcées à différents titres,
- Corriger l'oubli de report d'une partie du chemin piéton déjà réalisé en pourtour de la ZAC (frange verte).

• Réforme des rythmes scolaires

Le projet de réforme des rythmes scolaires mis en place par le ministère de l'éducation nationale est applicable dès la rentrée scolaire 2013 ou à titre dérogatoire en septembre 2014.

L'application de la réforme dès septembre 2013 aurait pour la commune des répercussions importantes, tant au niveau de l'organisation que des finances.

Dans ce contexte, le Conseil municipal a décidé à l'unanimité un report de la réforme à la rentrée de 2014, ce qui nous permet de poursuivre la réflexion et de monter un projet éducatif cohérent, à rendre avant le 31/12/2013.

• Convention collège de Romillé

La convention d'attribution de subventions à caractère social du collège public Jacques Prévert de Romillé a été renouvelée pour une durée de 3 ans à compter du 1er janvier 2013.

• Plan Communal de Sauvegarde

Chaque commune doit être dotée d'un Plan Communal de Sauvegarde (P.C.S) qui regroupe l'ensemble des documents de compétence communale contribuant à l'information préventive et la protection des populations en cas de sinistres importants (inondation, séisme, submersion marine...).

Le P.C.S détermine, en fonction des risques connus, les mesures immédiates de sauvegarde et de protection des personnes, fixe l'organisation nécessaire à la diffusion de l'alerte et des consignes de sécurité, recense les moyens d'accompagnement et de soutien des populations.

Le Conseil municipal a approuvé le plan de sauvegarde de la Commune de CLAYES.

• Validation de devis

PEINTURES FENETRES CANTINE : Jean-Michel QUELAVOINE (Clayes) : 1 434,34 € TTC

PEINTURES FENETRES BIBLIOTHEQUE : Jean-Michel QUELAVOINE (Clayes) : 767,45 € TTC

INSTALLATION EAU CHAUDE MJC : Sarl BLOT (Plouasne) : 923,83 € TTC

REFECTION DE L'ACCOTEMENT « LA BUZARDAIS » : SPTP (Poufragan) : 1 073,40 € TTC

TAILLE ET DEBROUSSAILLAGE ESPACES VERTS ETANG : Espace Emploi (Pacé) : 1 200,00 € TTC

TONDEUSE MULCHING GRIN PM 53 PRO : Rennes Motoculture (Betton) : 1 889,68 € TTC

• Site internet de la commune

Après présentation de 3 devis, le Conseil Municipal a décidé de retenir la société Organic Web (Acigné) pour la création du site internet de la commune, pour un montant de 2 675,00€ HT.

• Drapeau « Citoyens de la paix »

La section locale des anciens combattants souhaite acquérir un nouveau drapeau en 2013. Le président de l'association, André BLOUTIN a présenté au Conseil Municipal le devis retenu pour un montant de 1 230 € TTC.

Le Conseil a décidé la prise en charge de la commune à hauteur de 600€, le solde étant à la charge de l'association des CATM.

• Etude pour la rénovation de bâtiments communaux

Afin de lancer l'étude sur la rénovation de différents bâtiments communaux (Mairie, salle polyvalente, et MJC), une mission de programmation a été confiée au cabinet Conseil et Assistance (14 quai Duguay Trouin à Rennes).

Le montant de la programmation s'élève à 3 850,00€ HT avec 2 options concernant l'étude de scénarii, la rédaction du programme technique pour la salle polyvalente pour un montant de 1 750,00€ HT et celle pour la MJC pour un montant de 1 500,00€ HT.

• Aménagement des arrêts de bus

A compter du 1er janvier 2014, avec l'entrée de Romillé dans la communauté d'agglomération, une nouvelle ligne (n°81) reliera Romillé à Villejean-Université, avec liaison directe de Clayes à Rennes ; 18 rotations seront réalisées par jour.

Ce changement entraîne des travaux : création d'un arrêt « Cimetière », déplacement de l'arrêt « Croix Simon » à « La Touche », mise en accessibilité de tous les quais, création d'arrêts « descente » sur la voie communale (les bus circuleront dans les 2 sens).

Des cheminements piétons et vélos, de la ZAC à l'arrêt « cimetière » et de la Croix Simon à la Touche seront également aménagés.

Une mission de maîtrise d'œuvre a été confiée au cabinet d'étude et de conseil ATEC Ouest (Pacé) :

- Forfait de rémunération de 6 500,00€ HT pour la mission de maîtrise d'œuvre
- Option de prise en charge des frais pour relevés topographique pour 1 500,00€ HT
- Mission pour l'aménagement du cheminement entre la ZAC et l'arrêt de bus « Cimetière » pour 1 500,00€ HT

La totalité de la mission de maîtrise d'œuvre et une partie de l'aménagement seront pris en charge par Rennes Métropole. Le dossier de subvention va être déposé près de leurs services.

VIE MUNICIPALE

• Subventions 2013

AS Clayes	:	465,00 €	Amicale des parents d'élèves	:	310,00 €
Le Temps de Vivre	:	205,00 €	Clayes Piq' et Coud	:	160,00 €
Terre de Clays	:	160,00 €	La Clays des Champs	:	160,00 €
Aïkido Club	:	160,00 €	Sports et Plaisirs	:	160,00 €
Breizh Clays Poker	:	160,00 €	Coopérative scolaire	:	3 600,00 €
Prévention routière	:	50,00 €	Association des Maires d'Ille-et-Vilaine	:	260,85 €
Fédération régionale MJC	:	13 198,68 €	Centre de loisirs l'île aux enfants	:	11 543,07 €

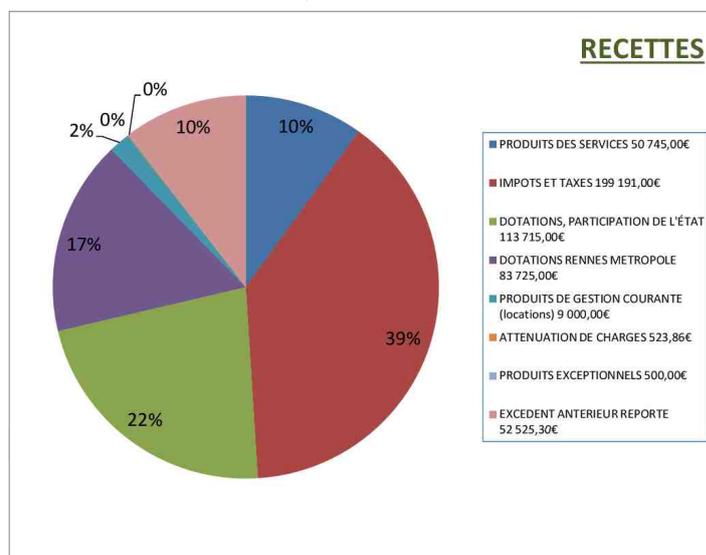
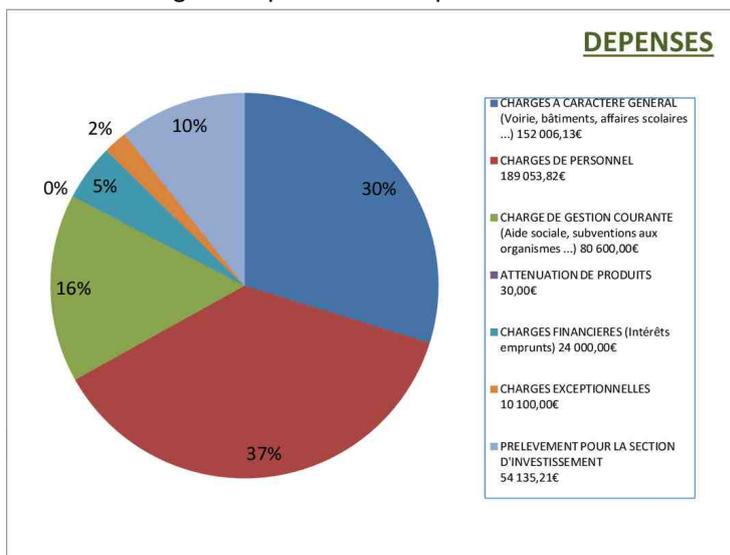
• Taux 2013

Le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité d'appliquer les taux d'imposition suivants pour l'année 2013 :

- Taxe d'habitation : 19,38%
- Taxe foncière - Bâti : 16,55%
- Taxe foncière - Non Bâti : 48,98%

• Budget 2013

Le budget s'équilibre en dépenses et recettes de **fonctionnement** à 509 925,16 €



Le budget s'équilibre en dépenses et recettes d'**investissement** à 367 212,73 €

DEPENSES	
CAPITAL D'EMPRUNT	38 530.00 €
ATELIER COMMUNAL	6 900.00 €
MODERNISATION VOIRIE	15 875.90 €
AMENAGEMENT ARRÊTS DE BUS	158 620.00 €
EQUIPEMENT URBAIN	5 000.00 €
LOTISSEMENT DES CHENES	23 073.00 €
SALLE DES JEUNES	77 800.00 €
BATIMENTS COMMUNAUX	22 600.00 €
MAIRIE	14 200.00 €
ECOLE	1 500.00 €
BIBLIOTHEQUE	500.00 €
DEFICIT REPORTE	2 613.83 €
TOTAL	367 212.73 €

RECETTES	
EXCEDENT FONCT. CAPITALISE	50 000.00 €
VIREMENT SECTION	54 135.21 €
FONCTIONNEMENT	
SUBVENTIONS	136 021.00 €
FCTVA-TLE	11 952.00 €
AUTOFINANCEMENTS	115 104.52 €
TOTAL	367 212.73 €

• Dispositif « Sortir ! »

Le Conseil Municipal a adopté en mars le dispositif « Sortir ! ». La carte Sortir permet de participer à des activités culturelles, sportives et de loisirs et de bénéficier, sous conditions de ressources, de tarifs réduits ou d'aides financières.



Cette carte nominative, avec photo, est valable 1 an à partir de sa remise et renouvelable chaque année. Elle permet de profiter de sorties ponctuelles ou d'aller au cinéma, à la piscine, à la patinoire. Il est possible de bénéficier d'une aide financière pour une inscription à une activité régulière proposée par une association signataire de la charte d'accueil.

La carte est individuelle et tous les membres d'une même famille peuvent en bénéficier, sous réserve de satisfaire aux critères d'attribution (plafonds de ressources).

Pour obtenir la carte Sortir, vous pourrez vous présenter en Mairie à compter du 1er septembre avec les pièces justificatives suivantes :

- justificatif d'identité (carte d'identité, passeport, titre de séjour ou livret de famille)
- ressources des 3 derniers mois
- avis d'imposition
- justificatif de domicile
- photo d'identité

Composition familiale	Ressources mensuelles inférieures ou égales à :
Personne seule	1 105,00€
Couple	1 657,50€
Couple + 1 enfant	1 989,00€
Couple + 2 enfants	2 320,50€
Couple + 3 enfants	2 652,00€
Par enfant supplémentaire	331,50€

Plafonds de ressources en fonction de la composition du foyer
Barèmes SORTIR ! applicables au 01/03/2013

La liste des partenaires de la carte Sortir est disponible sur le lien suivant :
<http://site.apras.org/pdf/partenaires.pdf>

• Emploi d'avenir : création de poste

Le Conseil Municipal a décidé la création d'un poste d'adjoint technique de 2ème classe, à temps complet, dans le cadre du dispositif des emplois d'avenir.

Oswaldo GAMBINI, qui a pris ses fonctions le 2 avril 2013, est chargé de l'entretien des espaces verts de la commune.

L'aide de l'Etat s'élève à 75% du SMIC horaire brut.

Une convention de mise à disposition a été signée avec la commune de Parthenay-de-Bretagne sur la base de 50% du temps de travail de l'agent.

Patrick BEAULIEU, agent communal, assurera les fonctions de tuteur durant la durée du contrat de travail.



VIE COMMUNALE

• ZAC des Petites Haies

Dans le cadre de la réalisation de la 2ème tranche de la ZAC, l'aménageur Territoires & Développement engage la commercialisation de 15 lots à bâtir dont les surfaces varient entre 273 m² et 581 m² (voir le plan ci-dessous).

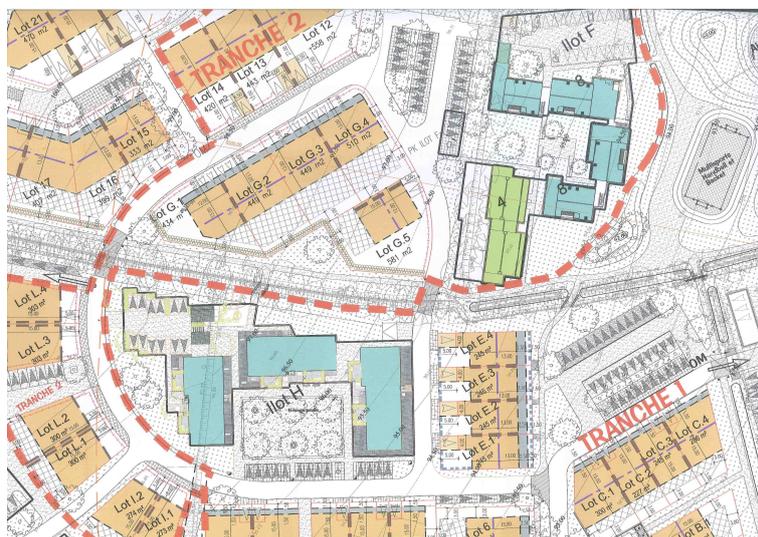
Dans cette perspective, la première phase des travaux de viabilisation de cette tranche devrait démarrer dans le courant de l'été, pour s'achever à l'automne 2013.

Concernant la 1ère tranche, les travaux de construction du programme dit « les Azalées » viennent de démarrer par le bailleur social « Archipel habitat » destinés à la réalisation de 16 logements en locatif social et 4 maisons en accession aidée. La livraison de ce programme est prévue pour le 4ème trimestre 2014.

Le programme « les Valérianes » comprenant 12 maisons en accession aidée vient d'être livré par la société « Coop habitat ». Ces 12 familles viennent compléter les 21 autres familles dont les travaux de construction des maisons sont en voie d'achèvement, ainsi que les 16 autres qui occuperont à la rentrée le programme locatif « les Clématites » réalisé par « Archipel habitat ».

L'achèvement de ces constructions va permettre à « Territoires & Développement » d'engager les travaux de finition des espaces publics de la 1ère tranche (placette, trottoirs, plantations, éclairage public...) permettant aux premiers habitants de ce quartier de vivre dans un environnement agréable à l'image de notre commune.

Sur cette première tranche, il reste en commercialisation 3 « Maisons de l'Avenir » et 4 maisons « Trécobat »



• Etat Civil 2012



NAISSANCES

TROISMOULINS Liam 03/02/2012
GIRONDEL Robyn 12/07/2012
MENEUX-XAVIER Ewen 04/12/2012

MARIAGE

GERAULT Pascal 09/06/2012
& DI CROCCÉ Mélinda

DÉCÈS

CUCCHI (épouse BELKHERROUBI) Odile 22/03/2012

• Médiathèque

Animation du printemps pour le réseau des Médiathèques du Syrenor : La Bande Dessinée

Le réseau des médiathèques du Syrenor dont fait partie la Médiathèque de Clayes organise un prix des lecteurs.

Le prix récompensera un ouvrage issu d'une sélection de 6 bandes dessinées : un prix jeunesse (réservé aux lecteurs de 6 à 13 ans) et un prix adulte (s'adressant aux lecteurs de plus de 14 ans) sont organisés.

Le lancement officiel a eu lieu le 13 février dernier. La clôture du scrutin se fera le 25 mai 2013 et la proclamation des résultats le 31 mai 2013.

Chaque lecteur souhaitant participer s'engage à lire un maximum de titres parmi la sélection :

- Pour le prix BD lecteurs jeunesse : *L'enfant cachée*, *Akissi*, *Abelard*, *La chose perdue*, *Couette*, *Cerise*.
- Pour le prix BD lecteurs adultes : *Polina*, *Les Ignorants*, *Lune birmane*, *Tony Chu*, *L'appel des origines*, *Les Larmes de l'assassin*.

Après la lecture des livres, il cochera sur son bulletin la bande dessinée qui a sa préférence parmi la sélection.

Pour les prix jeunesse et adulte, 2 lecteurs jeunesse et 2 lecteurs adultes dont les bulletins seront tirés au sort lors du dépouillement d'ouvrages, recevront un chèque-livre d'une valeur de 15 €.

Pour plus d'information, s'adresser à la Médiathèque le mercredi de 17h à 19h et le samedi de 10h30 à 12h30.

Mail : bibliotheque.clayes35@orange.fr ou le portail www.mediatheques.syrenor.fr

Les bénévoles de la Médiathèque espèrent que les Clayens seront nombreux à participer à ce prix.



Réseau
lecture publique
du Syrenor

Vendredi 24 mai à 20h - Espace l'Evasion à Montgermont

Film documentaire *Mille jours à Saïgon*, à partir de la BD de Marcelino TRUONG *Une si jolie petite guerre*. A la suite du film, l'auteur parlera de son travail (à partir de 12 ans)

Vendredi 31 mai à 20h - Médiathèque de St Gilles

Jeu Lanfeust de Troy, sur inscription (à partir de 12 ans - places limitées)

• Aire de compostage



Depuis le mois d'octobre 2012, la commune de Clayes s'est engagée aux côtés de l'association Eisenia, en installant une aire de compostage au niveau de la cantine scolaire, pour porter le projet européen Miniwaste de réduction des déchets ménagers.

Nous soustrayons en moyenne 10kg de déchets alimentaires de nos poubelles par jour pour les valoriser en les transformant en compost.

Cette action est menée conjointement par l'équipe municipale et les agents de la commune (personnel de la cantine et agents techniques).

VIE COMMUNALE



• Eleonora : nouvelle animatrice

Après le départ de Mathilde DOUCET, Eleonora BANOVICH a pris le relais début mars comme responsable de la MJC de Clayes.



Originaire de Vicenza près de Venise, elle a fait ses études à Rennes et obtenu un master de géographie sociale. Elle possède une licence en développement social et une formation professionnelle à l'animation collective.

Depuis une quinzaine d'années, Eleonora a travaillé dans des centres de loisirs en France et en Italie :

« J'ai aussi écrit et dirigé un projet européen d'échange international de jeunes Français et Italiens sur le thème de la citoyenneté active, souligne-t-elle. À partir de 2011, j'ai été chargée d'études pour le collège coopératif de Bretagne et formatrice aux pratiques collectives et participatives ».

Eléonora est salariée de la fédération régionale des MJC. Son travail se fait en partenariat avec la MJC de Parthenay-de-Bretagne. Ce projet s'insère dans un programme de développement de l'animation socioculturelle sur le secteur ; il a pu voir le jour grâce à la mutualisation de moyens entre les deux communes.

• Vacances d'avril

La MJC de Clayes vous propose de passer ces vacances d'avril ensemble !

Un après-midi à la piscine pour commencer à sortir les maillots de bain, une virée à Loisirland pour découvrir un parc d'attraction qui se construit pour quelques jours au Parc Expo de Rennes, des activités artistiques variées (théâtre, réalisation d'affiches pour la Fête de la Musique qui se tiendra le 22 juin à Parthenay, le tournage d'un lipdub et d'un reportage sur la MJC, réalisation du décor pour la pièce de théâtre « Il était une fois » qui sera jouée par la MJC de Parthenay le 1er juin...Et puis une journée à la ferme, des jeux à l'extérieur...



Clayes invitera aussi Parthenay pour un défi Multi-jeux : du football, un jeu de piste et un Pictionary géant.

Le vendredi 26, on préparera un dîner à thème... mais c'est quoi le thème ? Pour le décider, pour participer à la réalisation du reportage, pour commencer à faire du théâtre **rejoins-nous pendant les vacances ou passe les mercredis et les samedis de 14h à 18h à la MJC !**

Le programme des vacances d'avril est disponible à la MJC, en mairie ou à l'école et pour ceux qui attendent déjà l'été... les inscriptions pour le camp d'été à l'île de Ré du 8 au 15 juillet sont ouvertes jusqu'au 20 avril !

Pour tout renseignement complémentaire contacter :

Eleonora BANOVICH, animatrice jeunesse

au 02 99 07 10 32 ou animatrice.clayes@fmjcbretagne.org

Permanences à la Bibliothèque: Mercredi (10h-13h) et Vendredi (10h-18h)

VIE ASSOCIATIVE

• Association des parents d'élèves

L'APE organise la braderie le lundi 20 mai (Pentecôte), sur la place de l'église : 2€ le mètre. Pour tout renseignement 02.99.07.17.18. Restauration et buvette de 8h à 18h.

La Fête de l'école, le samedi 22 juin, viendra clore cette année scolaire 2012-2013. Un repas est proposé le samedi soir : réservation au 02.99.07.17.18

• AS Claves

CHAMPIONNAT 2013

L'AS CLAVES se classe actuellement dans le groupe de tête et attend son heure. Nous allons jouer au Verger le 28 avril et à St M'Hervon le 5 mai. Le dimanche 12 mai 2013 aura lieu à Claves au stade route de Romillé le dernier match de championnat qui opposera l'AS Claves à St Méen / St Onen.

TOURNOI DE L'ASCENSION

Le jeudi 9 mai 2013, jour de l'Ascension à partir de 13h30 aura lieu le grand tournoi annuel du club avec à l'affiche pas moins de 20 équipes de la région. Pour s'engager, un seul numéro de téléphone : 02.99.07.00.77.

Règlement : une équipe de 6 joueurs + 2 remplaçants, pas de frais d'engagement.



FEU D'ARTIFICE DU 13 JUILLET

Pour clore la saison, l'AS Claves, en partenariat avec la municipalité, vous invite à venir nombreux au bal du samedi 13 juillet 2013 vers 21h30 puis au traditionnel feu d'artifice tiré vers 23 h00. Le bal musette aura lieu à l'extérieur si le temps le permet. Buvette, galette-saucisse. Ambiance assurée jusque tard dans la nuit.

• Tennis de table

L'équipe engagée en championnat d'Ille-et-Vilaine jouera son dernier match de la saison le vendredi 19 Avril 2013 à la salle polyvalente de Claves contre Gevezé.

Nous sommes actuellement en tête de notre groupe et il suffira d'une victoire ou d'un match nul pour permettre à notre équipe d'accéder la saison prochaine à la division supérieure.

De plus, la première place est qualificative pour les finales départementales qui se joueront en Mai 2013 à Mordelles.

Pour renforcer notre équipe la saison prochaine, nous recherchons des joueurs habitant la commune.

Merci d'avance.

Contact : atc@laposte.net ou M. Gildas MARTIN président : 06.03.53.40.96



• Association des pêcheurs

Suite à la démission de l'ensemble du bureau, l'association recherche des bénévoles qui pourraient poursuivre la gestion de l'étang communal.

Se faire connaître auprès de Gilbert TROTOUX (02.99.07.00.77) ou à la Mairie.



VIE ASSOCIATIVE

• Breizh Clayes Poker

L'association Breizh Clayes Poker a ouvert ses portes en Septembre 2012 sur la commune.

Nous sommes actuellement 17 membres et nous jouons au « Texas Hold'em no limit » la variante de Poker la plus jouée au monde.

Si vous aussi vous avez envie de venir toucher des cartes, des jetons et jouer comme des pros sur de véritables tables de poker, venez nous rejoindre.

Tous les jeudis soir à 20h à la salle des Associations de Clayes pour des tournois avec classement.

Contact : breizhclayespoker@hotmail.fr
ou M. Loïc BEUCHER président : 06.15.53.01.30
Site Internet du club : breizhclayespoker.fr



• Le Temps de vivre

Mardi 26 février, Jean-Claude FRABOULET, président et le bureau du Temps de Vivre, avaient invité les adhérents de l'association à son assemblée générale.

Trente personnes étaient présentes sur 37 adhérents. Jean-Claude Fraboulet a fait le point sur les activités de l'année 2012, rappelant les sorties et animations des second et quatrième mardis du mois de 14h à 18h (palets, jeux de société, randonnées).



La cotisation a été maintenue à 15 € par personne, « *Le club est ouvert à tous les retraités de la commune* » rappelle le président. Il ajoute que des jeunes retraités sont attendus.

Les temps forts de l'année auront lieu le 16 mai, le 3 octobre et le 10 décembre. Le bureau a été reconduit. Il est composé de Jean-Claude FRABOULET, président ; Jean-François BLOUIN, secrétaire ; Michel PÉAN, trésorier.

Contact : 02.99.07.09.23 ou tempsdevivre35@aol.com

• Les motards ont du cœur

2 juin 2013 Balade des Motards ont du Cœur

Pour continuer l'action de Coluche en faveur des Restos du Cœur, l'équipe des MOTARDS ONT DU CŒUR, vous invite à participer à la 19ème édition.

Nous vous attendons à partir de 10h sur le terrain de moto-cross d'Iffendic avec le café, le thé, le chocolat et les viennoiseries de bienvenue.

A 14h, départ pour une balade de 100 km au nord de Rennes. L'arrivée se fera vers 17h sur l'esplanade Charles de Gaulle à Rennes.

A l'arrivée, nous remettons le chèque des dons de la journée aux Restos du Cœur qui viendra grossir les 356 277 € que nous avons déjà versés en 18 éditions. « *On compte sur vous* »

Tarifs : adultes 15 € ; enfants 8 € par casque, sur inscription (plateau repas compris)

Plus d'infos : <http://www.lesmotardsontducoeur.com>

Nos contacts : Les Motards ont du Cœur, BP 20126 , 35201 RENNES Cedex 2

par mail : lesmotardsontducoeur@gmail.com

PRATIQUE

• ADMR

L'ADMR est présente depuis plusieurs années sur la commune pour aider au quotidien et à domicile les populations qui le souhaitent (personnes âgées, handicapées, familles).

Pour répondre à ces demandes, l'association recrute des aides à domicile pour intervenir sur leur secteur et notamment sur la commune de Clayes.

N'hésitez pas à adresser votre candidature à l'adresse suivante :

ADMR
4 place du Tribunal
Hôtel Montfort Communauté
35160 MONTFORT-SUR-MEU
Mail : montfort.asso@admr35.org

• Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC)

Vous êtes âgé de 60 ans ou plus, vous êtes en situation de handicap, vous avez une personne âgée ou handicapée dans votre entourage, vous êtes un professionnel, intervenant auprès des personnes âgées et/ou handicapées...

LE CLIC VOUS ACCUEILLE POUR :

- vous informer sur l'ensemble des dispositifs et droits en faveur de la personne âgée
- vous aider et vous accompagner dans l'élaboration de vos dossiers administratifs
- vous orienter vers les services et organismes pouvant répondre à vos besoins
- évaluer avec vous vos besoins et élaborer un plan d'aide et d'actions personnalisés

Le CLIC Noroît est une antenne de la MDPH 35 (Maison Départementale des Personnes Handicapées), qui vous accueille pour :

- vous informer sur l'ensemble des dispositifs et droits en faveur de la personne en situation de handicap
- vous aider dans l'élaboration de votre projet de vie ainsi ou dans la constitution de votre dossier
- vous accompagner et vous soutenir dans vos démarches : de la constitution du dossier à la mise en œuvre personnalisée de votre projet.

L'équipe professionnelle est tenue à des règles de confidentialité, de discrétion, de neutralité.

CLIC Noroît
4 boulevard Dumaine de la Jossierie - 35740 Pacé - Tel : 02 99 35 49 52
E-mail : clic.noroit@orange.fr - Site Internet : www.clic-noroit.fr

Accueil gratuit et personnalisé du public au CLIC à Pacé, avec ou sans rendez-vous :

- sans RDV du Mardi au vendredi de 9h00-12h30
- sur RDV du Lundi au vendredi de 13h30-17h00.



• Inscriptions à l'école

Les nouveaux arrivants sur la commune ou les parents d'enfants non-scolarisés souhaitant s'inscrire pour la rentrée de septembre 2013 doivent faire une pré-inscription en mairie, en présentant les pièces suivantes :

- livret de famille
- carte nationale d'identité des parents
- justificatif de domicile

PRATIQUE

• Concours Agility

Le club canin de Betton organise son concours d'Agility le **samedi 15 juin sur le parking de l'étang à Clayes**.

80 équipes « maîtres-chiens » vont s'affronter toute la journée à partir de 8h. L'entrée est gratuite.

L'agility est une discipline canine éducative et sportive consistant à faire évoluer un chien sans laisse ni collier sur un parcours composé d'obstacles divers qui sont les haies, le slalom, les sauts en longueur ou le saut en hauteur, la passerelle, le pneu, la balançoire, le A, la table, le tunnel et la chaussette.

L'Agility n'est pas une course de vitesse mais avant tout une course d'adresse. Certains obstacles présentent des zones de contact obligatoires que le chien doit obligatoirement fouler pour prétendre avoir franchi l'obstacle entièrement. D'autres nécessitent un temps d'arrêt avant de continuer le parcours. Le chien évolue avec célérité sur le parcours et son maître ne le contrôle plus qu'avec des instructions vocales ou grâce au langage corporel.

L'équipe cynophile doit faire preuve d'une grande complicité et le maître fait appel à une obéissance parfaite de son compagnon. La précision et la vitesse sont très importantes.

L'agility est autant un sport pour l'animal que pour son maître. Accessible à toutes les races, même les plus petites, l'agility est une discipline ouverte à tous les chiens.



• Jakez informatique

Après 9 ans d'activité à Rennes, l'entreprise « Jakez Informatique » s'installe à Clayes.

Spécialisés en dépannage informatique à domicile, nous intervenons rapidement sur tout type d'ordinateur.

Nous proposons également nos services pour vous former, vous conseiller ou vous équiper.

Contactez Jakez au 06.75.20.90.86
du lundi au vendredi, de 9h00 à 19h00



• Commerces ambulants

4 commerçants sont présents sur notre commune chaque semaine :

- MARDI SOIR :
 - Monsieur HERVÉ : crêpes et galettes
 - Madame JAN : fruits et légumes **[nouveau]**
- VENDREDI SOIR :
 - Monsieur LAFFOND : boulangerie
 - Monsieur DANDO : pizzas



PRATIQUE

• Inscription sur les listes électorales

Les inscriptions sur les listes électorales s'effectuent en Mairie, toute l'année, sur présentation d'une carte d'identité et d'un justificatif de domicile. Pour voter en 2014, la date limite d'inscription est fixée au 31 décembre 2013.



• Déclarations préalables

La Municipalité rappelle l'obligation de déclaration préalable pour tout projet de réalisation de travaux : clôture, abri de jardin, création ou modification d'ouverture...

• Interdiction de brûler les déchets verts

L'entretien du jardin (tontes de pelouses, tailles de haies, d'arbustes, résidus d'élagage, de débroussaillage...) génère des déchets verts que l'on estime à 160 kilos par personne et par an.

Pour s'en débarrasser, 9 % des foyers les brûlent, ce qui représente près d'un million de tonnes de déchets verts brûlés chaque année en France. Or, il est interdit de brûler à l'air libre ces déchets comme le rappelle une circulaire adressée aux préfets le 18 novembre 2011. En cas de non respect, une contravention de 450 euros peut être appliquée.



Au-delà des possibles troubles de voisinage (nuisances d'odeurs ou de fumées) comme des risques d'incendie, le brûlage des déchets verts augmente la pollution atmosphérique. Les polluants émis dans l'air peuvent nuire à la santé.

Le brûlage à l'air libre des déchets verts est interdit, mais il existe d'autres solutions permettant leur valorisation et servant, par exemple, à améliorer la qualité de votre sol de jardin :

- le compostage domestique va ainsi réduire vos déchets et produire un amendement de qualité pour le sol
- le paillage permet de recouvrir le sol avec les déchets verts, ce qui le protège et le fertilise durablement en même temps
- la tonte mulching consiste à déposer l'herbe broyée directement sur votre gazon
- la collecte en déchèterie : vous pouvez apporter vos déchets verts à la déchèterie la plus proche.

Évidemment, cette interdiction de brûler à l'air libre concerne également tous les déchets ménagers (article 84 du règlement sanitaire départemental). Il est également interdit de brûler les déchets sur les chantiers en cours (ZAC...)



Dimanche 05 mai 2013	: Commémoration 8 mai
Jeudi 9 mai 2013	: Tournoi de foot
Lundi 20 mai 2013	: Braderie APE
Samedi 15 juin 2013	: Concours Agility
Samedi 22 juin 2013	: Fête de l'école
Samedi 13 juillet 2013	: Feu d'artifice + bal
Vendredi 6 septembre 2013	: Soirée des associations
Jeudi 10 octobre 2013	: Repas des aînés
Samedi 26 octobre 2013	: Fest-noz (les Amis de Martin)

Réunion des CLASSES 3 le 06 avril 2013

